FORMATION CONDUCTEURS DE PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES (PEMP) SUIVANTS LA R486A DE LA CNAM TS.

FORMEZ VOUS AVEC LE CF2C DE CLAIRVIVRE

CF2C
CENTRE
DE FORMATION
CONTINUE
DE CLAIRVIVRE
de Clairvivre

C
F
2
C

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Catégorie A : PEMP du groupe A, de type 1 ou 3
Catégorie B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3
Catégorie C : Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B

Public accueilli

Toute personne appelée de par ses activités à conduire, même occasionnellement une P.E.M.P. (Article R.4323-55 du Code du Travail).

Accès à la formation :

Nous mettons tout en œuvre pour vous répondre dans les 72 heures.
Un entretien de positionnement définira la formule la plus adaptée à vos besoins.
Une date d'entrée en formation vous sera proposée en fonction de la planification des sessions et en fonction des places disponibles.
Une session peut être organisée sur demande.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

À l'issu de la formation le stagiaire sera capable de respecter ses limites de compétences, d'appliquer la réglementation relative aux plateformes élévatrices mobiles (PEMP), d'identifier les principaux risques inhérents à leur fonctionnement, de respecter et d'appliquer les règles et les dispositions générales de sécurité, de réaliser en sécurité la mise en œuvre de la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements variés, d'effectuer l'entretien quotidien et la maintenance des engins qui lui seront confiés

PROGRAMME :

Connaissances théoriques :

- connaissances générales ;
- technologie des PEMP ;
- les principaux types de PEMP – les catégories de caces® ;
- notions élémentaires de physique ;
- stabilité des PEMP ;
- risques liés à l'utilisation des PEMP ;
- exploitation des PEMP ;
- vérifications d'usage desPEMP.

Savoir-faire pratiques :

- prise de poste et vérification ;
- conduite et manœuvres ;
- fin de poste ;
- opérations d'entretien quotidien ;
- maintenance.

MOYENS MATÉRIELS :

Les moyens matériels sont adaptés à chaque formation :
- engins spécifiques à la catégorie visée ;
- salle de théorie avec vidéo projecteur ;
- supports pédagogiques.

VOTRE FORMATEUR :

Monsieur Franck SOULIER, OP 2ème classe conducteur pour l'Établissement Public départemental de Clairvivre.

RECOMMANDATION ET SÉCURITÉ :

Il est recommandé à l'employeur de s'assurer de l'aptitude médicale du salarié à conduire un engin de chantier avant de s'engager dans un processus de formation et de test CACES®.

Cette démarche devra obligatoirement être effectuée préalablement à la délivrance de l'autorisation de conduite.
L'aptitude médicale doit prendre en compte la spécificité des équipements de travail utilisés. Des examens complémentaires (visuels, auditifs, psychotechniques ...) peuvent s'avérer nécessaires.

EPI :

CACES : port permanent obligatoire
R485 : Vêtement HV, Casque avec jugulaire ou mentonnière, Chaussures de sécurité, Harnais, Longe, gants

MODALITÉS ET SUIVI DE LA FORMATION :

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
Cette formation se déroule en présentiel dans l'Établissement Public Départemental de Clairvivre ou dans l'entreprise.

DÉMARCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur une démarche déductive mettant en œuvre un apprentissage par :
- l'alternance d'apports théoriques et les mises en situations pratiques ;
- une méthode démonstrative ;
- une méthode active.

VALIDATION DE LA FORMATION :

La validation de la formation est basée sur la présence à l'ensemble de la formation, sur la participation à toutes les manœuvres décrites dans le référentiel de l'INRS et la participation à tous les ateliers de manière active.
À l'issu de la formation, le stagiaire se verra remettre une attestation de formation mentionnant la nature de la formation, sa durée et l'atteinte totale ou partielle des objectifs opérationnels.
Notre centre de formation ne délivre pas la certification CACES.
Cette formation ne propose pas de validation par bloc de compétence.

Notre référente handicap : Catherine CLERGEREAUX

referent.handicap@clairvivre.fr

Appelez nous pour plus d'informations:

05 53 62 24 70

Clairvivre 24160 SALAGNAC
contact.pfo@clairvivre.fr | cf2c.clairvivre.fr